



## Communiqué

Date : 17.03.2016

Embargo :

---

# Le Conseil fédéral tiendra séance dans le canton de Vaud

**Pour la septième année consécutive, le Conseil fédéral tiendra ce printemps une nouvelle séance « extra muros ». Le mercredi 13 avril prochain, le gouvernement siègera dans le chef-lieu du canton de Vaud. Cette séance à Lausanne sera suivie d'une rencontre avec la population. Il s'agit de la dixième séance « extra muros » du Conseil fédéral depuis 2010.**

Le Conseil fédéral souhaite manifester son vif attachement à toutes les régions de Suisse. C'est la raison pour laquelle il a entrepris, en été 2010, de tenir des séances ordinaires en dehors du Palais fédéral et de rencontrer les populations des cantons auxquels il rend visite. Ainsi, après le Tessin et le Jura en 2010, le canton d'Uri, le Valais et Bâle-Ville en 2011, puis Schaffhouse en 2012, Vaud en 2013, Schwytz en 2014 et Fribourg l'an dernier, le Conseil fédéral tiendra cette année une dixième séance « extra muros ». Il se rendra donc à Lausanne, le mercredi 13 avril prochain.

En se rendant une nouvelle fois en Pays de Vaud, le Conseil fédéral entend souligner l'importance de ce canton de quelque 767'500 habitants, notamment sur le plan de la formation professionnelle, de la recherche et de l'innovation.

A l'issue de cette séance « extra muros », vers midi, une rencontre avec la population est prévue au cœur de Lausanne, à la place Saint-François. Pour conclure cette visite, le Conseil fédéral partagera un déjeuner avec le Conseil d'Etat vaudois.

**Renseignements :**

André Simonazzi, porte-parole du Conseil fédéral  
Tél. : 058 462 37 03; [andre.simonazzi@bk.admin.ch](mailto:andre.simonazzi@bk.admin.ch)

**Département responsable:** Chancellerie fédérale